

vous l'avez demandé

Bientôt des magasins à la place de l'imprimerie ?

Saint-Germain-du-Puy. L'ex-imprimerie CCIF, aujourd'hui désaffectée est promise à une reconversion commerciale. Mais où en est-on ?

“

L'ancienne imprimerie CCIF (auparavant Tardy), aujourd'hui désaffectée, fait tache dans le paysage commercial de la route de La Charité. J'aimerais savoir si un projet est à l'étude sur le site. Si oui, intègre-t-il l'arrivée de magasins ? »

Croisé dans la zone commerciale de la route de La Charité, Francis n'a pas manqué de nous interpeller au sujet du site de l'imprimerie, qui appartient à la commune de Saint-Germain-du-Puy. Celle-ci n'a jamais fait mystère de son intention de revendre l'emprise (de 6.500 m²) à un promoteur, en vue de la réalisation de commerces.

Les sociétés JMP Expansion et Socaprim (1) s'étaient mises sur les rangs avec un projet commun, dévoilé l'an dernier. Il prévoyait le déménagement sur le site de Darty et de La Grande Récré. Mais ce dossier



L'ancienne imprimerie CCIF, idéalement placée en bordure de la route de La Charité (RN 151) entre Conforama et Klabi, offre un emplacement commercial de premier ordre.

(Archives NR)

ne s'est finalement pas concrétisé. Pour l'instant.

(1) Elles ont notamment opéré la reconstruction de l'emprise Weinberg, près de Jardiland, sur laquelle se sont installés Fly, Top Office, Easy Cash et, bientôt, Leader Price.

LA NR A CHERCHÉ A EN SAVOIR PLUS

Nous avons contacté **Maxime Camuzat, maire de Saint-Germain-du-Puy**, pour faire le point sur ce dossier. L' élu confirme que le couple JMP Expansion - Socaprim, qui a revu sa copie avec un nouveau projet, est toujours sur les rangs pour racheter le site à la commune, moyennant la somme rondelette de 1,890 million d'euros (1). Avec l'ambition de rentabiliser cet investissement, en implantant des magasins.

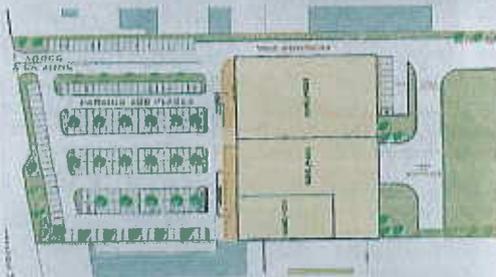
Selon les informations collectées sur le site Internet de JMP Expansion, trois cellules commerciales seraient aménagées (une de 1.950 m², une de 1.500 m² et une dernière, plus petite, de 650 m²) dans un

grand bâtiment, adossé à un parking de 200 places. « Une enseigne d'équipement de la personne dans le domaine sportif est envisagée, indique Maxime Camuzat. On pourrait aussi y trouver de l'alimentaire. »

Un dossier devrait être déposé dans le courant du 1^{er} trimestre 2009 auprès de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), qui donnera ou non son aval à la création de ce nouveau pôle marchand.

Johan Guillermin
nr.bourges@nrco.fr

(1) Pour la Ville de Saint-Germain-du-Puy, cette opération se soldera par une plus-value de 800 à 900.000 €.



Ce pôle commercial, implanté en bordure de la route de La Charité (RN 151), sur le site de l'ancienne imprimerie devrait accueillir trois enseignes.

vous le dites dans la nr

Saint-Amand : à propos du Corsaire...

Roger Costa, de Saint-Amand, nous a écrit à propos de la discothèque Le Corsaire, en centre-ville : « A mon âge, je ne fréquente plus ce genre de lieux. Mais ce qui se passe actuellement au Corsaire me pose question. Pourquoi avoir accordé à l'établissement son installation dans le centre-ville ? Pourquoi avoir délivré un permis de construire (puisqu'il s'agit de travaux et changement d'activité) pour ce genre de commerce ? Pourquoi avoir laissé faire au-

tant de travaux d'insonorisation ? Aucun bruit, maintenant, ne transpire à l'extérieur du bâtiment. Cela amène des désagréments, des détériorations, du vandalisme dans la rue de la part de nos jeunes "sauvageons" saint-amandois, clients, ou non, du Corsaire. Cela rappelle la même situation, le même comportement, voilà quelques années, pour le bar situé dans cette même rue Fradet. Comportement modéré par la présence, à l'époque, du commissariat. »

« Où va aller cette jeunesse ? »

« Justement, parlons-en ! Plutôt que de vouloir faire partir, en faisant l'autruche, Le Corsaire, n'aurait-il pas été aussi simple et bénéfique pour la tranquillité à venir de la cité d'instituer une ronde de gendarmes, en fin de semaine, pendant quelques mois dans le secteur et d'installer à la suite une caméra de surveillance à chaque bout de la rue ? Le Corsaire s'en va, OK, mais le

problème reste. Où va aller, cette jeunesse, jeter son désœuvrement ? Cela me pose question, disais-je plus haut. J'ai bien peur d'être le seul. Aucun commentaire de la part d'élus, responsables de tous bords, de toutes confessions. On laisse aller dans le mur, sans état d'âme, quelqu'un qui a eu le courage d'investir dans notre ville. Qu'il fait bon venir faire commerce à Saint-Amand. Bon courage pour les futurs volontaires ! »

à chaud

Vos réactions à nos éditions précédentes sur le site
www.lanouvellerepublique.fr
ou par courriel
(nr.bourges@nrco.fr)

La Poste n'est pas pressée

Depuis un certain temps déjà, La Poste ferme ses bureaux dans nos communes rurales, soit-disant pas assez rentables, pour les remplacer par des agences postales. Pas assez rentables ? Alors j'aimerais que l'on m'explique pourquoi, lorsque des sociétés et des commerçants paient pour faire distribuer des prospectus annonçant des promotions, ce travail n'est pas effectué conformément à la demande. Pour preuve, nous avons une supérette à Clémont, Le Panier Sympa, qui faisait une promotion du 7 au 17 janvier 2009. Le solde des prospectus n'a été distribué que le mardi 13 janvier, alors que la promotion débutait le 7 janvier, soit avec, au minimum, sept jours de retard. Cherchez l'erreur ? Messieurs les responsables, d'où vient cet anachronisme ?

Jean Gousenbourger,
de Clémont

appel

Collecte de denrées pour l'épicerie solidaire

Les commerçants de la rue Porte-Jaune, à Bourges, se mobilisent au profit des plus démunis, en mettant en place une collecte de denrées non périssables (pâtes, riz, céréales...) pour alimenter les rayons de l'épicerie solidaire du quartier de la Chancellerie. Les dons peuvent être déposés à l'entreprise Morin, 7, rue Porte-Jaune.

Contact : 02.48.70.56.20.

écrivez-nous

> Courriel postal : La Nouvelle République, courriel des lecteurs, 2, place Planchat, BP 223, 18005 Bourges Cedex.
> Fax 02.48.27.21.20.
> Courriel : nr.bourges@nrco.fr
> Pour vos réactions à chaud : rendez-vous sur notre site www.lanouvellerepublique.fr et remplissez le formulaire que vous trouverez à la fin de chaque article.
> Les carnets de voyage : vous partez pour une aventure extraordinaire en France ou à l'étranger, contactez-nous. Nous donnerons régulièrement de vos nouvelles dans l'édition du Cher de La Nouvelle République.
> Retrouver vos anciens copains : pour renouer le contact, envoyez-nous vos vieilles photos de classe que nous publierons, accompagnées de votre avis de recherche.